

Evaluation professionnelle des MAITRES DELEGUES de l'enseignement privé - Descripteurs

Références :

- référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1er juillet 2013 publié au JO du 18/07/2013).
- Bulletin officiel n° 13 du 26 mars 2015 (fiche 14 : descripteurs des compétences requises pour l'entrée dans le métier).

IEN		Insuffisant	À consolider	En cours de consolidation	Satisfaisant	Très satisfaisant
Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (P1)	Observation	Absence de contenus Absence de maîtrise disciplinaire. Ne met pas en œuvre les programmes	Maitrise les concept et connaissances. Identifie pour une séquence les savoirs et notions à faire acquérir aux élèves	Amorce une réflexion didactique sur les contenus à enseigner. Commence à identifier les compétences à développer.	Connait les notions clés des domaines d'enseignement ou d'activité pour les cycles dans lesquels il enseigne. Connait les exigences des compétences du Socle à développer et leur articulation avec les programmes. Les planifie à court et moyen terme : <i>progression/programmation</i>	Connait les prérequis nécessaires à l'appropriation des notions clés des domaines d'enseignement, sait les expliciter avec des approches diversifiées. Construit des liens avec d'autres domaines d'enseignement.
	Entretien	Ne parvient pas à formuler les objectifs et la démarche	Ne parvient pas à identifier les compétences à faire acquérir aux élèves au-delà des notions et savoirs	Parvient difficilement à expliciter ses choix didactiques	Explicite ses objectifs et ses démarches.	Evoque l'actualité institutionnelle, les recommandations ministérielles, en lien avec la recherche.
Utiliser un langage clair et adapté et intégrer dans son activité la maîtrise de la langue orale et écrite (7 et P2)	Observation	Langage inapproprié au public scolaire Registre de langue inapproprié Éléments fautifs à l'oral comme à l'écrit.	Niveau de langue compatible avec les missions éducatives d'un enseignant.	Installe ponctuellement une communication orale et écrite professeur-élèves convenable. Temps de parole élèves/enseignant déséquilibrés. Construit ponctuellement des situations favorisant la pratique de la langue à l'oral et à l'écrit.	Offre un modèle linguistique pertinent pour faire accéder tous les élèves au langage de l'école. Adapte son langage à l'âge des élèves et aux situations d'apprentissage. Construit des situations favorisant l'enrichissement de la langue à l'oral et à l'écrit.	Repère chez les élèves les difficultés relatives au langage oral pour les encourager à s'exprimer avec justesse. Favorise la prise de parole construite et développée de tous les élèves. S'assure de la qualité formelle des traces écrites dans les cahiers et propose les reprises, les reformulations et les rétroactions nécessaires.
	Entretien	Manifeste des difficultés d'expression à l'oral et/ou à l'écrit.	Communique difficilement avec les professionnels et usagers de l'école.	S'exprime avec clarté et précision.	Utilise un niveau de langue compatible avec la posture attendue d'un référent éducatif.	Maitrise le langage spécifique aux différentes situations scolaires.
Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (3, 4, P3)	Observation	Propose des activités successives sans réelle cohérence entre elles, sans planification de séance, de séquence. Ne prend pas en compte les besoins, les réactions des élèves.	Planifie une séance sans parvenir à penser la totalité de la séquence. Parvient ponctuellement à engager les élèves dans une activité.	Planifie une séquence et les séances qui la constituent. Parvient à engager les élèves dans une activité. Maitrise globalement la gestion de la séquence, de la séance. Utilise des supports de communication adaptés aux besoins des élèves (tableau, vidéoprojecteur...)	Organise la mise en œuvre des séances en dégageant clairement les étapes de déroulement de la séance et en étant attentif à leur rythme et à leur durée ; en formulant des objectifs, des consignes et des explications claires permettant aux élèves de s'engager dans les tâches d'apprentissage proposées. en proposant des outils d'apprentissage de qualité : jeux, matériel manipulable, ... en particulier en maternelle. Repère, dans un comportement d'élève, les signes de difficultés ; s'interroge sur leur nature et apporte des étayages.	Favorise le plus souvent possible autonomie, créativité, responsabilité dans son enseignement. Anticipe la différenciation pour répondre à la diversité des besoins des élèves : - prend en compte la diversité des approches, - diversifie les supports - repère les points d'appui pour proposer une démarche appropriée - apporte l'aide nécessaire à l'accomplissement de la tâche Laisse la place et le temps à la verbalisation par les élèves de leurs démarches
	Entretien	Pas de décentration	Ne parvient pas toujours à expliciter ses choix didactiques	Sait justifier ses choix.	Prend conscience des écarts entre la conception et la mise en place effective de son enseignement et des activités d'apprentissage.	Analyse réflexive pertinente et propositions d'ajustement intéressantes.

Evaluation professionnelle des MAITRES DELEGUES de l'enseignement privé - Descripteurs

Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (P4)	Observation	Gestion inopérante du groupe-classe. N'assure pas la sécurité des élèves.	Gestion maladroite du groupe-classe.	Met en place un cadre qui rend globalement possible un enseignement. Tente d'apporter une réponse adaptée aux comportements inappropriés. Tient peu compte des élèves (parole, échanges, réalité de l'apprentissage).	Accompagne l'élève dans la découverte progressive de l'école et de ses règles (Mat). Met en place et maintient un cadre permettant un déroulement efficace des apprentissages, s'assure de l'implication de tous dans les activités proposées. Repère et désamorce de manière appropriée, un comportement qui nuit au fonctionnement du groupe. Énonce et explicite l'objet de l'apprentissage. Donne un droit à l'erreur et évite l'effet stigmatisant.	Adopte une organisation spatiale et temporelle en fonction de l'âge des élèves et des activités proposées. Donne du sens aux apprentissages, explicite les enjeux et attendus. Utilise l'erreur dans les productions et les raisonnements des élèves comme un levier pour la construction des apprentissages, s'en sert pour ajuster et redéfinir ses objectifs pédagogiques et sa stratégie d'aide. Développe des interactions orales entre élèves. Favorise la collaboration entre les élèves.
	Entretien	N'a pas conscience des situations de débordement.	Connait le règlement et cherche à le faire respecter.	Ne questionne pas la diversité des modes de fonctionnement.	Recherche et questionne les modes de fonctionnement.	Argumente ses choix.
Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves (P5)	Observation	N'évalue pas. Associe l'évaluation à une sanction.	Met en place une évaluation essentiellement centrée sur les connaissances. Met en place une évaluation qui n'est pas en phase avec l'enseignement dispensé. Ne fournit pas ou peu d'appréciations pour progresser. Ne prend pas en compte les résultats de ses élèves aux évaluations nationales.	Commence à diversifier les formes d'évaluation. Met en place une évaluation en cohérence avec l'enseignement dispensé. Commence à s'approprier les évaluations nationales pour identifier les besoins de ses élèves.	S'approprie les outils d'évaluation et les utilise de manière adaptée. Appuie ses évaluations sur des critères explicites et transparents. Assure le suivi des progrès et des acquisitions de chaque élève. Conduit une analyse partagée des résultats des élèves aux évaluations nationales, au sein du cycle, en liaison inter cycle.	Varie les techniques et les modalités d'évaluation. Repère les forces et les difficultés des élèves, leur indique comment progresser et ajuste son enseignement (remédiation). Aide l'élève à prendre conscience de ses marges de progrès et développe progressivement l'autoévaluation.
	Entretien	N'est pas en capacité d'évoquer les réussites et difficultés des élèves.	Identifie les notions et savoirs acquis.	Commence à connaître les besoins de quelques élèves	Justifie ses choix au regard des besoins des élèves	En capacité d'explicitier ses propositions pédagogiques en fonction des besoins connus de tous ses élèves.
Pour les agents en CDI						
S'engager dans une démarche de développement professionnel	Observation		Mobilise des ressources didactiques et pédagogiques pertinentes.	Sollicite et prend en compte les conseils donnés. Identifie dans l'observation de la pratique d'un pair, des éléments à expérimenter	S'inscrit dans des dispositifs de formation et ajuste sa pratique.	
	Entretien	Ne remet pas en question ses pratiques.	Ne parvient pas encore à mesurer l'écart entre le prévu et le réalisé.	Transforme ses réussites et difficultés en objet de réflexion pour progresser.	Conduit une analyse pertinente de sa pratique.	S'engage à suivre une formation, à mettre en œuvre une expérimentation à l'échelle de l'école.

